

L'événement que nous célébrons demande une certaine solennité, car il est l'événement fondateur de notre foi. Sa préparation, dans l'office de la lumière, demande une certaine gravité :

L'OFFICE DE LA LUMIÈRE

Un chant dans la nuit

La parabole des jeunes filles (Matthieu 25, 6) raconte : « À minuit, un cri se fit entendre : “Voici l'époux ! Sortez à sa rencontre” ». Il en va de même, à la veillée pascale. La bonne nouvelle vient percer la nuit : « Lumière du Christ ! »

C'est pourquoi le missel prévoit qu'on ne chante rien avant cette annonce (même si cela reste possible) ; la contemplation des formes et des mouvements des flammes est si captivante qu'on peut garder le silence assez longtemps. Seul le souffle des participants et le crépitement du bois et des flammes viennent habiter ce silence. Alors le cri peut jaillir : « Lumière du Christ – Nous rendons grâce à Dieu ». Et l'annonce de la Pâque qui suivra n'en prendra que plus d'ampleur.

- D'ailleurs, des personnes qui avait chanté une hymne comme « Voici la nuit » (P 156), ont trouvé qu'il était difficile de chanter sans éclairage électrique (et on ne peut faire autrement pour que le feu dans la nuit soit bien symbolique) et que l'acclamation « lumière du Christ » avait perdu de sa force puisqu'un autre chant l'avait précédé.

Exsultet

La grande annonce de la résurrection a besoin de lyrisme. C'est le diacre ou, à défaut, le prêtre ou un choriste capable qui chante cette annonce. Si personne n'est apte à la chanter, on peut la proclamer sur un léger fond musical qui peut ramener au refrain chanté, si l'on utilise la 3e forme du missel (chant référence I 111).

Le texte ancien, dans sa première forme, longue, ou sa seconde plus brève : « Exultez de joie, multitude des anges, exultez, serviteurs de Dieu... » a la forme d'une préface avec le dialogue d'introduction. Le missel précise qu'on peut insérer des acclamations du peuple dans le cours de chacun de ces chants.

Ce texte ancien, dans l'une de ses trois formes, ne peut pas être remplacé par d'autres, parce qu'il porte en lui « ce que nous avons reçu de la tradition », selon les mots de saint Paul.

Le chant de cette annonce de la Pâque demande une mise en œuvre soignée. On sera attentif au placement du chantre, l'ambon ; à son orientation, tourné vers l'assemblée pour l'annonce, et en même temps vers le cierge pascal, notamment pour l'acclamation (refrain dans la 3e forme) ; à sa tenue, un laïc pourrait revêtir un vêtement blanc pour l'occasion (châle, grande écharpe...) ; à son éclairage, il peut tenir un petit cierge allumé en main pour éclairer le livre contenant le texte (plutôt qu'une feuille volante ou un petit carnet)...

LA LITURGIE DE LA PAROLE

Les lectures

Il arrive que l'on ponctue la lecture de Genèse 1 (la création) par une bénédiction au Dieu créateur. Rappelons-nous qu'il s'agit d'un poème et pas d'un exposé scientifique. Celui-ci

s'accommode bien d'une brève mélodie de louange, mais il vaut mieux éviter les interventions qui soulignent de manière réaliste le processus décrit, plutôt que d'en déployer la poésie.

On a vu aussi en certains lieux, la lecture d'Exode 14 (le passage de la mer rouge) ponctué par de brèves interventions musicales improvisées à l'orgue. Un bon organiste permet de mettre en valeur le lyrisme du texte, et on peut parler alors d'une lecture « à deux voix ».

Les psaumes et les cantiques bibliques

La liturgie de la Parole est organisée de telle sorte qu'après chaque moment d'écoute de la parole de Dieu, l'assemblée répond en faisant sienne la prière même du Christ - les psaumes -, avant que le prêtre formule une prière « par Jésus Christ ». Par les psaumes, c'est le Christ ressuscité qui conduit notre prière.

La mise en œuvre demande un peu d'attention. Le missel offre, par exemple une variante intéressante avec le même psaume 135 « Car éternel est son amour », chanté dans sa première partie après Genèse 1 à la place du psaume 103, et dans sa seconde partie après Exode 14 à la place du cantique Exode 15.

D'autre part, on peut s'efforcer d'en varier les formes : le psaume 135 en forme responsoriale, un autre en forme cantillée par un soliste avec antienne par l'assemblée, un autre en forme cantillée par tous en deux chœurs alternés (avec ou sans antienne), un autre en forme parlée... Si l'on ressent parfois une lassitude, il faut se demander si les formes ont été suffisamment variées.

Des compositeurs ont essayé de créer par la musique une unité entre ces psaumes, tout en leur gardant leur allure propre (partitions à demander à ASA 85 rue de Paris 03000 Moulins).

L'oraison que proclame le prêtre après le psaume demande, elle aussi, à être soignée. La station debout de l'assemblée est non seulement requise, mais encore utile pour maintenir une attention suffisante. L'invitation « Prions le Seigneur » s'adresse à tous, il convient de faire place alors au silence pour que la prière de chacun puisse se déployer, avant de la conclure par l'oraison. Ce n'est pas en gagnant du temps sur les silences que la liturgie de la Parole gagnera en dynamisme et en vérité ; cela ne ferait qu'accroître une certaine lassitude.

L'alléluia

C'est le mot qui convient à Pâques ! Il débute quand l'assemblée voit le diacre (ou le prêtre) présenter le livre de la Parole. La mélodie grégorienne est bienvenue dans la mesure où elle a gardé sa connotation pascale, c'est à dire si on ne l'utilise qu'au temps pascal. L'acclamation festive peut se déployer avant l'Évangile, accompagnant le déplacement du lecteur ; c'est le moment où jamais d'utiliser l'encensoir. Après la lecture de l'Évangile, on ne rechante pas alléluia, mais « Acclamons la Parole de Dieu : louange à toi, Seigneur Jésus », car c'est le Seigneur Jésus ressuscité qui vient de parler. Mais un bon organiste pourra poursuivre cette acclamation, lui donner de l'ampleur, et peut-être même en rappelant la mélodie de l'Alléluia.

LA LITURGIE BAPTISMALE

La litanie des saints

Il convient de chanter la litanie des saints, même s'il n'y a pas de baptêmes (le Missel dit cependant qu'on peut l'omettre dans ce cas). Il ne faut pas avoir peur de la longueur, et de l'effet

cumulatif – encore augmenté par le fait qu'elle soit chantée : la litanie est faite pour durer, calmement, progressivement, permettant à chacun d'entrer dans la prière petit à petit selon ce qu'il est. Certains entreront rapidement dans la prière de l'Église unissant la terre et le ciel, d'autres plus tard, après une ou deux dizaines d'invocation ! La forme litannique offre le grand avantage d'associer l'assemblée de manière très active et dynamique, et interrompt fort à propos le quasi-monopole des chants à forme couplets/refrain.

On dispose, entre autres mélodies, de W 12 bis. On se souvient aussi de celle utilisée lors de la veillée baptismale des JMJ en août 1997 (partitions à demander à ASA 85 rue de Paris 03000 Moulins).

Les rites baptismaux

Il existe des chants qui peuvent ponctuer les rites du baptême : « Baptisés dans le Christ » (I 264) et « Baptisés dans l'eau et dans l'Esprit » (I 14-67-1)...

D'autres conviennent pour prolonger le rite, ou pour l'aspersion de l'assemblée, par exemple « J'ai vu l'eau vive » (I 132) ou « Sauvés des mêmes eaux » (I 100).

LA LITURGIE EUCHARISTIQUE

C'est le centre et le sommet de la célébration ! La musique doit contribuer à le faire apparaître. Un excès de musique pendant la liturgie de la Parole et celle du baptême transformerait la liturgie eucharistique en simple annexe. Au contraire, on pourra profiter ici de la richesse sonore de l'orgue ou d'autres instruments qui pourront tantôt soutenir la prière et tantôt porter l'acclamation de l'assemblée, tantôt enrichir l'action rituelle et tantôt accompagner le chant.

Il vaut mieux choisir des acclamations (Saint, anamnèse...) écrites dans des tonalités voisines pour que l'unité de la prière soit manifestée, les différentes attitudes spirituelles (adoration, supplication, acclamation), étant soulignées par des « vocalités » différentes. En effet l'utilisation de la même mélodie pour les différentes interventions de l'assemblée conduit à l'excès inverse : l'unité ne signifie pas l'uniformité, au contraire, il convient de marquer judicieusement les accents différents de chaque intervention chantée et la progression.

En résumé

La veillée pascale est une célébration où le chant intervient abondamment. L'effort à faire consiste à ne pas accumuler les chants (trop de chant tue le chant), à varier les formes (forme hymnique pour l'Exsultet et le Gloire-à-Dieu, forme litannique pour la litanie des saints et de l'Agneau de Dieu, forme psalmique pour les psaumes, forme cantique à couplets - refrain...). Un répertoire abondant est disponible ; pourtant ce sera la fête si on utilise majoritairement des chants déjà connus que les fidèles portent en eux, dans leur identité chrétienne. La veillée pascale est vraiment la fête de la communauté chrétienne célébrante.

Article extrait de la revue *Célébrer*, n°288, Avril / Mai 1999.